

Délibération n°2022/12 du 7 juillet 2022

Composition du comité stratégique

Le conseil d'administration de l'AFPA, sur proposition de son président,

Vu le code du travail, notamment son article R. 5315-5 ;

Après en avoir délibéré le 7 juillet 2022, décide :

Article I

La composition du comité stratégique est la suivante :

- Christiane DEMONTES (Présidente du comité)
- Patrick BENEZECH
- Valérie DEBORD et François BONNEAU, entendu que seul l'un des deux représentants du collège représentant les Régions participera aux réunions du comité
- Romain JOHAIS
- Ulric DE LA BATUT
- Nathalie HOMAND
- Catherine RIBOT

Article II

La directrice générale assure l'exécution de la présente délibération.

Le président du conseil d'administration

Jean Marie Marx